



Chargé.e du Système d'Information des Ressources Humaines (SIRH)

Réf : 24-068

Filière administrative – Attachés territoriaux ou Rédacteurs.

Bagnolet est une ville dynamique de 38 000 habitants (surclassée sur la strate 40 000/80 000 habitants). Elle est située aux portes de Paris et accessible par le métro (ligne 3 - station Gallieni).

Membre de l'EPT Est Ensemble, elle bénéficie d'un fort dynamisme urbain et économique ainsi que du second parc hôtelier francilien. Territoire à forts enjeux urbains et sociaux (projets ANRU notamment), la Ville de Bagnolet mène une politique ambitieuse de modernisation et de restructuration de son administration.

La proximité avec les administré.e.s dans une relation réciproquement exigeante constitue une priorité. La Ville s'attache à déployer, dans l'ensemble des politiques publiques qui la concerne, des politiques publiques ambitieuses au service des Bagnoletaises et des Bagnoletais.

Dans le cadre de la restructuration de la Direction des Ressources Humaines composée de 26 agents, la ville de Bagnolet, engagée depuis quelques années dans l'évolution numérique, souhaite recruter un.e chargé.e du Système d'Information des Ressources Humaines (SIRH). Sous l'autorité du/de la Responsable Carrière et Paie/SIRH, vous êtes en charge de conduire et/ou de réaliser des études et projets relatifs aux systèmes d'information destinés à améliorer la performance des services de la Direction des Ressources Humaines.

Vous travaillez ainsi en transversalité avec l'ensemble des services de la DRH, en particulier avec les gestionnaires carrière et paie et le service Organisation-Emploi-Compétences.

Missions principales:

- Paramétrer le SIRH dans le respect de la réglementation en vigueur (SMD, mise à jour des patches en lien avec la Direction des Systèmes d'Information, ...).
- Piloter et coordonner l'administration fonctionnelle du SIRH (création de comptes, droits utilisateurs, gestion des workflows...).
- Assister quotidiennement les utilisateurs sur le fonctionnement du SIRH,
- Organiser des formations à destination des utilisateurs,
- Accompagner à la formalisation et formaliser des process en lien avec le/la responsable carrière et paie/SIRH
- Suivre les fiches-incidents avec les fournisseurs,
- Déployer des tableaux de bord via le SIRH (décideur, journaux...),
- Pilotage des projets informatiques liés à la RH (logiciel de gestion des temps de travail, paramétrage, dématérialisation de la formation, des compte rendu d'entretien professionnels, relation avec les usagers et les managers ...),
- Réaliser des études de gestion prévisionnelle en lien avec le responsable de secteur (études statistiques, élaboration du RSU, rapport égalité femme-homme ...),
- Veiller au respect de la conformité réglementaire relative à la protection des données personnelles,
- Accompagner les gestionnaires carrière et paie sur la paie notamment l'amélioration de la donnée saisie et de son exploitation,
- Assurer le bon fonctionnement du traitement de la paie et la sécurisation de la Déclaration Sociale Nominative (DSN),
- Accompagner la montée en compétence des agents de la DRH dans l'usage du SI.

Profil recherché :

Connaissances requises :

- Bonne connaissance du statut de la fonction publique ;
- Bonne maîtrise des méthodes statistiques et des outils de traitement et d'analyses de bases de données.

Savoir-faire :

- Excellente Maitrise du SIRH CIRIL et d'Excel.

Savoir être :

- Qualités relationnelles et d'écoute ;
- Autonomie et rigueur ;
- Sens du collectif ;
- Motivation et disponibilité ;
- Pédagogie et capacité à vulgariser les informations RH ;
- Force de proposition ;
- Communication.

Postes à pourvoir par voie de mutation ou par voie contractuelle.

Dans le cadre de sa politique de recrutement, ce poste est ouvert aux travailleurs handicapés.

Avantages

La ville de Bagnolet est dotée d'une Direction des Ressources Humaines investie en matière d'accueil et d'accompagnement de ses nouveaux agents.es. Les rémunérations et avantages sociaux accordés sont les suivants :

- ☞ Rémunération statutaire + RIFSEEP (IFSE + CIA) ;
- ☞ Participation de l'employeur aux mutuelles labellisées ;
- ☞ Remboursement à 75% des frais de transport ou versement d'un forfait mobilité durable ;
- ☞ Adhésion au CASC (Comité d'Actions Sociales et Culturelles) ou au CNAS (Comité National d'Actions Sociales).

Candidater :

Merci d'envoyer votre CV + lettre de motivation à l'attention de M. Le Maire, en rappelant la référence de l'offre, à l'adresse :

✉ service.recrutement@ville-bagnolet.fr avant le 9 août 2024.